



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Monsieur Fernand ETGEN
Président
Chambre des députés

19, rue du Marché-aux-Herbes

L-1728 LUXEMBOURG

N/réf. : CSL-2019-116-CF/LL

Luxembourg, le 25 septembre 2019

Concerne : Amendements gouvernementaux au projet de loi 7265 portant :
1. introduction de stages pour élèves et étudiants
2. modification du Code du travail

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 17 juillet 2019, M. le Ministre Dan Kersch nous a fait parvenir pour information les amendements gouvernementaux se rapportant au projet sous rubrique.

Par la présente, la Chambre des salariés tient à exprimer son approbation quant au contenu et se prononce en faveur d'une gestion expéditive du projet de loi ainsi que de ses amendements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Sylvain HOFFMANN
Directeur

Nora BACK
Présidente

Copie pour information : M. le Ministre, Dan KERSCH

18 rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg
B.P. 1263 L-1012 Luxembourg
T +352 27 494 200
csl@csl.lu www.csl.lu